

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

| |
|--|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 04 Initiation à la pédagogie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEGH1B04SH | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 60 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-------------|--------------------------------|------------|
| PEGH1B04SHA | Pédagogie générale | 30 h / 3 C |
| PEGH1B04SHB | Psychologie des apprentissages | 30 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-------------|--------------------------------|----|
| PEGH1B04SHA | Pédagogie générale | 30 |
| PEGH1B04SHB | Psychologie des apprentissages | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pédagogie générale | | | |
|---|----------------|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEGH1B04SHA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | () | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Découvrir la pédagogie à travers différents courants pédagogique et références théoriques; y apporter une réflexion critique par rapport à sa future pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Découvrir la pédagogie à travers différents courants pédagogique et références théoriques; y apporter une réflexion critique par rapport à sa future pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte des concepts pédagogiques.

Recherche et réflexion autour des besoins de l'enfant et des pratiques pédagogiques qui y sont associées.

Démarches d'apprentissage

Lecture et analyse de textes et de documents divers en lien avec les besoins de l'enfant et les pédagogies.

Alternance de réflexions individuelles ou en petits groupes et d'exposés.

Mises en situation en lien avec la pratique de la classe.

Compréhension et critique des différentes pédagogies plus transfert avec la pratique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Nombreux exemples et questions visant à l'appropriation de la matière.

Confrontation des prises de notes entre étudiants.

Participation active via le principe de la classe inversée et par les échanges en groupes.

Mise à disposition d'espaces d'échanges.

Sources et références

POURTOIS Jean-Pierre & DESMET Huguette, L'éducation postmoderne, Editions PUF, Paris, 2012
+ Bibliographie du cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le syllabus

Les ppt

Le matériel du cours (texte, étiquettes, vidéos, liens, ...)

Le carnet de réflexion.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

"En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette UE (UE4), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant reprendra les activités d'apprentissage en échec."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie des apprentissages | | | |
|---|----------------|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEGH1B04SHB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | () | | |
| Coefficient de pondération | | 30 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier. Cette activité d'apprentissage vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement psychologique des apprentissages scolaires. Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage visé : (Au terme de l'unité d'enseignement), l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approche multidimensionnelle des connaissances de la psychologie des apprentissages scolaires et de différents modèles d'apprentissage qui influencent les pratiques d'enseignement; réflexions par rapport à celles-ci.

- Mise en lien des concepts et modèles vus au cours avec les activités de la classe.

Démarches d'apprentissage

Apports théoriques suivis de réflexions en lien avec la pratique pédagogique; lectures et analyses critiques d'articles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants (moments prévus pour répondre aux questions en lien avec les démarches et les contenus d'apprentissage).

Sources et références

Voir bibliographie du cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, notes de cours, Powerpoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Devoirs à poster sur la plateforme Moodle.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 25 | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 75 | | | Exe | 100 |

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).